



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV096-1 - Lutte contre le blanchiment de capitaux et professions immobilières

Durée : 2h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Dirigeants
Négociateurs et gestionnaires locatifs
Juristes

Objectifs pédagogiques

Se mettre en conformité avec la réglementation et les obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux.
Comprendre l'articulation et le fonctionnement des circuits de blanchiment avec l'immobilier.

Pré-requis

Aucun

Programme

1 - LE PANORAMA ECONOMIQUE ET REGLEMENTAIRE DE LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT

- L'état des lieux et l'ampleur du phénomène aujourd'hui.
- Quels enjeux ? Pourquoi les fraudeurs utilisent l'immobilier ?
- L'environnement légal et réglementaire.
- Les derniers textes.

2 - LES PRINCIPALES OBLIGATIONS

- La connaissance du client acheteur/ vendeur / locataire.
- L'entrée en relation et la connaissance du client.
- Le suivi et l'actualisation de la relation d'affaire.
- La connaissance des opérations du client acheteur/ vendeur / locataire.
- Le faible risque.
- La vigilance complémentaire.
- La vigilance renforcée.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- La déclaration de soupçon: principe, fond et forme.
- Les modalités d'exécution.
- La protection du déclarant.

3 - QUELQUES SCHEMAS DE BLANCHIMENT ET EXEMPLES DENONCES PAR LES INTERMEDIAIRES DE L'IMMOBILIER

- Les typologies de fraude: reconnaître les principaux schémas de blanchiment.
- La fraude dans le cadre d'une opération d'achat ou de vente d'un bien immobilier.
- La fraude dans le cadre d'une opération de location d'un bien immobilier.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE